



Conseil économique et social

Distr. générale
14 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-huitième session

1er-12 mars 2004

Point 3 c) i) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes

Déclaration présentée par Zonta International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social; l'Associated Country Women of the World, le Centre for Women, the Earth, the Divine, l'Union européenne féminine, Hadassah (Women's Zionist Organization of America), l'Association internationale des juristes démocrates, la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Pax Romana, l'Armée du salut et l'Internationale socialiste des femmes, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* * *

* E/CN.6/2004/1.



Nous, organisations non gouvernementales internationales et nationales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, membres du Comité des ONG sur la condition de la femme de Vienne, présentons à la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme la déclaration suivante, pour information et examen.

Nous référant au débat tenu à la Troisième Commission de l'Assemblée générale sur les questions relatives aux femmes durant lequel Mme Angela King, Sous-Secrétaire générale, a déclaré que l'égalité des sexes et la violence à l'encontre des femmes étaient des problèmes que la communauté internationale n'avait toujours pas résolus,

Tenant compte de la perpétuelle évolution des cadres socioéconomiques, qui a modifié le tissu social et a donc des répercussions sur les relations personnelles et interpersonnelles,

Pleinement conscientes des répercussions qu'a « l'absence du père » sur le développement des enfants, les garçons se retrouvant en particulier dépourvus d'un modèle masculin, et

Prenant acte avec une vive préoccupation de l'augmentation constante du nombre de sévices et de mauvais traitements, ainsi que de l'exploitation des enfants des deux sexes,

Exhortons les gouvernements et leurs organismes à lancer pour assurer le bien-être des sociétés, des programmes en faveur de la répartition équitable des ressources publiques ainsi que des responsabilités entre les femmes et les hommes, et

Attendons des mesures efficaces : a) contre la féminisation de la pauvreté, grâce à l'élaboration de stratégies de lutte contre ce phénomène et b) pour veiller à ce qu'un plus grand nombre d'hommes participent à l'action éducative. L'égalité des sexes est devenue une préoccupation commune pour le bien des sociétés, car il s'agit d'un facteur crucial pour asseoir le système fondamental de justice d'un pays.